

En août 1985, un premier centre de sapeurs-pompiers voit le jour à Tourrette-Levens. Près de 36 années plus tard, les locaux vont bientôt changer. *« Le premier avait ses qualités bien sûr, il est dans le village... mais il a aussi ses défauts. Il était trop petit ; trop étroit ; pas adapté aux règles actuelles ; pas adapté non plus au fait que de plus en plus de femmes soient engagées dans la caserne... et donc parfois le confort n'était pas forcément assuré pour chacun et chacune »*, explique Bertrand Gasiglia, maire de la commune.

Situé dans le quartier de Brocarel, à quelques minutes du village, cette nouvelle caserne, en construction depuis 2017, va bientôt accueillir les 50 pompiers de Tourrette-Levens. Cet aménagement neuf de 780 m<sup>2</sup>, étalé sur trois différents niveaux, sera équipé d'une salle de sport, d'un réfectoire, de chambres, de locaux administratifs, et d'un grand garage pouvant accueillir jusqu'à huit différents véhicules d'intervention. Pour le général René Dies, Directeur départemental des Services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes : *« si ces locaux sont un beau cadeau et une belle reconnaissance pour les sapeurs-pompiers, ça l'est aussi pour la population. Avec un outil pareil, on sera forcément meilleur. On va également pouvoir attirer plus de pompiers volontaires, donc nous aurons plus de disponibilités et donc nous serons encore plus opérationnels »*.

### **Un investissement inscrit dans une politique de rénovation des infrastructures de secours**

Pour construire cette nouvelle caserne, le département des Alpes-Maritimes a dépensé près de 3,4 millions d'euros. Selon Éric Ciotti, député des Alpes-Maritimes c'est *« un investissement extrêmement important, utile, pertinent et légitime parce qu'il répond aux besoins de sécurité de nos populations »*.

Ce projet s'inscrit dans une politique affichant une volonté de renforcer l'efficacité des secours autour du territoire. Grâce à un investissement de 44 millions d'euros au cours de cette dernière décennie, une majorité de sapeurs-pompiers du département sont désormais installés dans des centres neufs ou rénovés. Et cette politique se poursuit encore. Après la caserne de Tourrette-Levens, Éric Ciotti annonce : *« cette année, nous allons également livrer la caserne de Roquebillière, totalement neuve et avec des montants financiers identiques et suivra ensuite celle de Saint-Martin-du-Var. Nous avons aussi engagé les procédures pour faire un nouveau centre de secours à Saint-Sauveur-sur-Tinée ; nous rénovons totalement celui de Castagniers ; nous allons faire des travaux à Isola ; et nous devons malheureusement reconstruire celui de Saint-Martin-Vesubie qui a été totalement emporté par la tempête Alex »*. Ce plan représenterait *« un programme pluriannuel d'investissements, qui sur cinq ans est de l'ordre de 50 millions d'euros »*, ajoute enfin le questeur de l'Assemblée nationale.

**Gaetan Tringham**

[Signaler un abus](#)

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)